



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

du 12 avril 2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION	SIGNATURE
BOURGY	Emmanuel	GDAB 36	Producteurs	Titulaire CA	Présent
SOULARD	Benjamin	GABEL	Producteurs	Titulaire CA	absent
PESCHARD	David	GABLEC	Producteurs	Titulaire CA	Présent
SAVATON	Magali	GABBTO	Producteurs	Titulaire CA	Présente
TROUSLARD	Benjamin	GABOR	Producteurs	Titulaire CA	Présent
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	Présent
GUEROULT	Benoit	ALLAIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
HARDY	Loïc	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Titulaire CA	Présent
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	Présente
BOULAI	Paul- Emmanuel	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Titulaire CA	Présent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Titulaire CA	Présent
VAURS	Christophe	LA COOPERATION AGRICOLE CVL	Institutionnels	Titulaire CA	absent
LEGRAND	Nicolas	MFR de l'Orléanais	Institutionnels	Titulaire CA	absent
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	Présent
GEORGET	Paule	BIOCOOP LA PETITE PRAIRIE	Distributeurs	Titulaire CA	Présente
CHALOCHE	Olivier	GABOR	Producteurs	Suppléant CA	Présent
JOUBERT	Philippe	GABBTO	Producteurs	Suppléant CA	Présent
PROST	Sébastien	LSDH	Préparateurs	Suppléant CA	Présent
VERGER	Benoit	AXÉRÉAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	absent
DECROMBECQUE	Hugues	IDFEL	Institutionnels	Suppléant CA	Présent
MORON	Christian	INPACT CENTRE	Institutionnels	Suppléant CA	Présent

Autres : Jacques Sappei, Melaine Travers, Adeline Bodard, Valérie Lescaud, Pascal Vergnaud

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaires	Nombre de voix présentes
Producteurs	6	4
Préparateurs	5	3
Institutionnels	4	2
Distributeurs	2	2
Consommateurs	1	0
Total	18	11

Au total, 11 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Emmanuel Bourgy est désigné président de séance.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Election du bureau
- Questions diverses

Election du bureau

Après discussion les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité de la constitution du bureau suivante :

- Président :
- Vice-président : Emmanuel Bourgy
- Vice-président : Bruno Dechene
- Secrétaire : Cécile Perret
- Trésorier : Joel Prunier
- Invitées permanentes : Paule Georget, Magali Savaton

Le conseil d'administration acte la nécessité de travailler à une configuration du bureau représentative d'une volonté de décision collective. Cela nécessitera une révision des statuts. Le bureau travaillera à une proposition.

Questions diverses

En l'absence de président, le conseil d'administration décide à l'unanimité de donner mandat à Emmanuel Bourgy, vice-président, pour signer tous les actes de gestion de l'association, jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'administration prévue le 21 juin.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h45.

Fait à Areines, le 12 avril 2022,

